

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA  
COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE DU 29  
SEPTEMBRE 2010 à La Défense

Présents : Philippe Sergent responsable de la commission, Germaine Verpoest adjointe, Christophe Bedard, Marie Jeanne Menrath

Absents excusés : Nathalie Jonquais – Cédric Tajchner (expert) mais qui a transmis quelques propositions à la commission

### Ordre du jour prévu

1. Accueil des nouveaux membres
2. Stratégie fédérale sur la prise en compte du DD dans les actions de la FNASCE (agenda 21 de la FNASCE): methodo, orientations, objectifs, actions, suivi
3. Préparation des interventions possibles de la commission sur le thème du DD lors des journées DASCE des 7 et 8 Octobre
4. La démarche DD lors du prochain congrès à Arcachon: pistes d'actions en lien avec le comité d'organisation du congrès
5. La démarche DD lors du prochain raid cyclo
6. Le DD dans le projet de musée de Vatan (EMPE )

\*\*\*

1 – Accueil de Marie Jeanne Menrath et de Christophe Bedart, rappel des objectifs de la commission.

2 - Débat sur la stratégie Fédérale de développement durable avec 2 pistes soit :

- Elaboration de notre propre Agenda 21 qui définit les orientations, les méthodes, les pistes d'actions c'est un projet participatif qui doit intégrer les 3 dimensions du DD : le volet social, le volet économique et le volet environnemental – démarche plus longue et qui nécessite l'appui d'experts mais qui aurait le mérite de valoriser notre fédération vis-à-vis du MEDDM. Diagnostic préalable nécessaire
- Définition d'une stratégie fédérale de DD avec grandes orientations – démarche moins longue mais qui pourrait être proposée dans les prochaines orientations du congrès.

Philippe nous fournit un exemple de structure d'agenda 21 ( cf annexe) qui pourrait servir de base de travail pour la FNASCEE. L'agenda 21 se base sur un cadre de référence avec une méthodologie qui comprend un diagnostic complet, des grandes orientations et un plan d'actions pour répondre aux finalités du développement durable. Il se doit d'être

participatif afin d'induire dès le début de la démarche de nouveaux comportements. La démarche engagée permettra de montrer au Ministère notre effort, d'acquiescer une légitimité et espérer un retour immédiat (un plus pour notre convention !)

Les membres de la Commission proposent de s'inspirer seulement de la méthode « Agenda 21 » et de commencer par faire un diagnostic partagé pour ensuite proposer des orientations avec pistes d'actions – validation du CDF souhaitée pour la démarche proposée

Comment fait-on ce diagnostic allégé ?

En faisant une enquête auprès des trois VP de la FD sur les actions récentes et sur la façon dont ils ont intégré le développement durable dans leur domaine.

Faire également une enquête au niveau du bureau de Paris

Un questionnaire sera préparé : énergie, transports, déchets, achats, solidarité, formation, accessibilité (handicap)

Voir également pour élargir l'enquête aux responsables de commission

Quelques pistes d'actions qui pourraient être proposées dans l'immédiat dans l'attente de la réalisation du projet fédéral :

Communiquer auprès des ASCE pour les inciter à mettre en place des actions DD,

Etudier les modalités de financement ou les aides fédérales possible,

Créer des actions incitatives.

Voir également en annexe les propositions de Cédric

3 -Le développement durable aux journées DASCE : Pour participer aux deux ateliers, il faut voir le message que l'on veut faire passer

- Au niveau de l'atelier sports, une intervenante extérieure a été choisie, avec participation de la commission DD pour la co-animation
- Au niveau de l'atelier Entraide intervention le Vendredi matin : Il peut être évoqué :
  - o Le recensement des actions développement durable des ASCEE ( échange avec la salle)
  - o Selon les ASCEE, actions très variable ; Cibles à retenir: U.A, Arbre de Noël, activités retraités, séjours gratuits, aides financières, organisation de manifestation (transports, goûter, etc)

La commission Développement Durable souhaite intervenir environ 5 minutes à l'ouverture des DASCE ou en clôture (à confirmer).Cédric Tachner interviendra également une quinzaine de minutes pour parler du DD lors de l'organisation du prochain congrès.

4 – La démarche développement durable au Congrès 2011 qui se tiendra à Arcachon du 31 mars au 3 avril 2011

- Cédric Tajchner demande à la commission DD de faire valider le label (logo créé par Gisèle Russias) par le CDF
- Il nous a fourni un volet DD que les organisateurs du congrès 2011 comptent mettre en œuvre. Les points abordés correspondent à la fiche ADEME  
Actuellement, une sous-commission a été créée au sein du COC(A) pour définir des actions DD : Intégration des critères DD dans la recherche du traiteur, prise en compte des PMR dans le choix des hôtels ( la fiche de pré-inscription prévoit une case pour préciser si la personne a besoin de ce type de chambre), suppression de verres plastiques en soirée remplacés par des verres en plastiques recyclés consignés, dématérialisation des supports (fiche d'inscription envoyée par mail), affiche utilisant un support blanc, exposition sur la bio-

diversité et éventuellement une autre exposition avec l'ademe, etc... Cette sous-commission est à la recherche d'autres pistes pour la prise en compte du DD (proposition de vélo lors de la manifestation pour éviter l'utilisation de la voiture, tri des déchets, ...). Une aide de la commission DD est attendue.

- Avis favorable de la commission sur ce label dans l'attente d'un label FNASCE, mais devrait être suivi d'un engagement -à caler lors du CDF d'Arcachon sur les modèles existants – cf Fiche de l'ADEME, comment organiser une manifestation éco-responsable + voir fiche Languedoc Roussillon.
- Quelques propositions sont faites :
  - o L'ADEME est subventionnée par notre ministère, Demander s'il y a possibilité de financement, soit local, régional ou national
  - o Il faut responsabiliser les acteurs de la manifestation, ainsi que les prestataires.
  - o Élargir aux autres handicapés pas seulement les PMR, mais également aux non ou mal voyants et aux non ou mal entendant.
  - o Pour la mise en place d'un outil favorisant le co-voiturage, la commission DD est d'accord pour que cet outil soit mis en ligne sur le site FNASCE, voir JJS dans quelles mesures et comment ?
  - o Sur le bulletin d'inscription ajouter une ligne sur le co-voiturage
  - o L'ASCEE 33 et 33 CETE proposent des avantages supplémentaires aux ASCEE qui auront pratiqué le co-voiturage ou voyage en mode doux : piste de cadeaux à étudier ( relaxation, massage, fauteuil massant sur le site et offre d'utilisation gratuite, offre dans un centre hammam, sauna etc....)
  - o Si bilan carbone effectué, vérifier les mesures compensatoires ( qui peut planter où, quoi, comment)
  - o Idées cadeaux bienvenue à approfondir (cendrier de poche)
  - o Dans malette de bienvenue (voir pour malette en matériaux recyclés ou bio dégradable)
  - o Produits du terroir
  - o Mettre juste les infos concernant le congrès, pas de pub, ni encart touristique
  - o Mettre également des messages DD dans le journal du congrès
- Marie Jeanne vérifiera également avec l'ADEME, si le CETE 33 peut réaliser notre bilan carbone.
- Critères à définir par la commission DD pour avoir le Label FNASCE Eco Responsable
- Action communication au congrès 2011 sur ce qui a été mis en place dans les ASCEE (ex: repas bio) action exemplaire.
- Voir fiche action exemplaire : [achat.metier.i2.fr](http://achat.metier.i2.fr) rubrique action exemplaire
- Mutualiser les idées, les mettre en avant, faire une synthèse des DASCE

## 5 -Le développement durable au Raid Cyclo région Flandres Picardie du 22 au 27 Mai 2011

- Yvon a contacté un intervenant sur le Développement Durable avec demande de devis , mais l'intervenant n'est pas disponible à cette date.
- Philippe propose un autre intervenant DD , mais le coût financier est non négligeable entre 1000 à 1500 € par jour.
- Les membres de la commission DD ne se sentent pas l'âme d'animateur, mais ils souhaiteraient être associés à la démarche. La commission DD demande que l'organisation raid cyclo soit une manifestation « éco responsable ». Il doit s'agir avant tout d'une démarche globale de DD dans l'organisation de la manifestation – validation attendue du Comité de pilotage et du CDF ?
- Germaine propose qu'une ou deux personnes de la commission DD suivent une formation d'un jour avec l'intervenant DD, afin qu'il leur apporte une

méthodologie DD dédiée aux enfants et qu'ils puissent ainsi la mettre en place eux même sur le raid cyclo – validation attendue du comité de pilotage du raid cyclo

- La principale question concerne la nature du message que l'on veut faire passer auprès des scolaires. Qu'est ce qui pourrait motiver les enfants ? Il faut une approche ludique, sachant que les établissements scolaires ont un programme DD et vérifier que ce qui va être mis en place, ne fasse pas doublon, ou alors pour approfondir ou appuyer la démarche pédagogique : Mallette pédagogique DD pour les enfants ? Deuxième vie des objets (recyclage des jouets) Pédibus, vélo solaire, Agenda 21 scolaire, déchets (monsieur poubelle)/ se renseigner sur les tarifs, et ce qu'il présente exactement, troupes théâtrales
- Voir avec Serge, Yvon et Ludovic leurs attentes de la Commission DD.
- Voir si partenariat commission DD + ASCEE Locale
- Voir si stand spécifique Fnasce avec animations ou actions spécifiques avec un ou des partenaires extérieurs

#### 6- Le développement durable à l'EMPE (Vatan)

- Le point 6 n'ayant pu être abordé faute de temps, il le sera lors d'une prochaine réunion

## Exemple de Projet d'Agenda 21 – base de travail pour la Fnasce

Contexte global: Des changements climatiques inquiétants, une perte vertigineuse de la biodiversité, 20 % de la population mondiale consommant 80 % des ressources... etc. Le constat fait peur. Des solutions à ces problèmes ? Se développer autrement, au niveau local et planétaire; mettre en pratique les principes du développement durable : équité sociale, protection de l'environnement et efficacité économique. En 1992, le second sommet de la terre à Rio accueille plus de 150 pays. Ces pays, en partenariat avec des associations et des instituts de recherche, ont construit sur plusieurs années l'Agenda du 21<sup>ème</sup> siècle, véritable outil en faveur d'un Développement Durable.

A la fois une méthode et un plan d'action, l'Agenda 21 propose de garantir à nos actions, poids, légitimité et résultats. Il se doit d'être participatif afin de changer et d'induire dès le début de la démarche de nouveaux comportements.

Depuis quelques années, la fnasce est rentrée dans cette démarche.

Quelques idées :

Démarche dynamique associant débat, information et réflexion.

Méthode du "Comité 21" adaptée à nos réalités

Principales étapes:

- diagnostic partagé de la fédération: Énergie, transports, achats, déchets, conditions de travail, éducation au développement durable en décortiquant chacune de nos pratiques
- ateliers ou commissions pour amorcer un système de démocratie participative au sein de la fédération et de définir avec l'ensemble des acteurs le plan d'actions au vu du diagnostic et de nos convictions
- plan d'actions en trois temps essentiels :
  - Des actions à mettre en œuvre immédiatement
  - Des actions modifiant le comportement des associations et de la fédération à moyen terme
  - Des actions à plus long terme nécessitant des validations statutaires, avec impacts sur des aspects financiers

### Exemple de Diagnostic Partagé

Au niveau planétaire et local : le fruit d'un travail participatif...

- L'énergie Nucléaire, solaire, gaz naturel, bois, fuel, biomasse....une multitude d'énergies à disposition dont certaines sont illimitées...
- Le transport A pied, à cheval , à voiture, à vélo...
- Les déchets plastiques, papier, électroménager...
- La gestion des achats Démarche qualité ISO, label imprim'vert, traiteur bio, papier recyclé, bois issus de forêts gérées durablement...etc.
- La solidarité au sein de la fédération et des associations: Ambiance de travail, formation, contrat, ...
- L'EDD Éducation au Développement Durable, EEDD, Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable...

Points Forts, Points Faibles, État des lieux à compléter, Remarques particulières

### Exemples de Propositions concrètes

#### Sur l'énergie:

Acheter des ampoules basse consommation dans des lieux où les lumières sont susceptibles de rester allumées plus de 10 minutes.

#### Sur l'eau:

Acquérir un récupérateur des eaux de pluie pour l'arrosage (UA).

#### Sur les déchets:

Construire des poubelles de tri adaptées dans les endroits où cela manque pour inciter le public accueilli à trier

#### Sur l'alimentation:

Proposer exceptionnellement des repas biologiques lors de manifestations avec une animation sur le sujet.

#### Sur la sensibilisation du personnel:

Monter/partager des moments de sensibilisation du personnel au tri, aux économies (produits d'entretien, eau, énergie), à l'alimentation équitable et biologique. (« triptyque commerce équitable » et « vie des déchets » pourrait être distribué )

#### Sur la sensibilisation du public accueilli:

Intégrer plus fortement l'éducation à l'environnement vers un développement durable dans les projets de manifestations et challenges

Autre exemple de Plan d'actions Agenda 21 : *Pour un projet participatif Social Écologique « Penser Global, Agir Local »* période 2011-2014

**Axe 1 : RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

- Le transport
- L'énergie

**Axe 2 : AMÉLIORER QUALITATIVEMENT ET QUANTITATIVEMENT NOTRE CONSOMMATION**

- Les achats
- Les déchets

**Axe 3 : ADAPTER NOS ACTIVITÉS ACTUELLES OU FUTURES AVEC NOTRE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Les conditions de travail
- L'EEDD dans nos secteurs d'activités

**AXE 1: RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

**LE CONTEXTE:**

Un enjeu mondial: La lutte contre le changement climatique est l'un des principaux défis mondiaux du 21<sup>ème</sup> siècle. Les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines (industrie, bâtiment, transport, agriculture...) représentent un risque important pour les générations futures. Une augmentation de 2 degrés à la surface du globe aurait des conséquences imprévisibles sur nos vies ( agriculture, précipitation, migration climatique, élévation du niveau des océans...) Maîtriser l'ampleur du phénomène devient donc vital à tous les niveaux de l'activité humaine. Et ceci passe nécessairement par un changement dans nos consommations énergétiques générales et nos modes de déplacement.

En France La SNDD, Stratégie Nationale du Développement Durable, prévoyait une réduction de 10% de gaz à effet de serre sur les bâtiments publics pour 2008. En effet, la combustion de ressources fossiles pour le chauffage est une cause du changement climatique en cours...

La SNDD prévoyait une réduction de 10% de gaz à effet de serre lié au transport pour 2008. D'après l'actualisation du document SNDD datant de novembre 2006, cet objectif serait en passe d'être atteint.

La Fnasce s'est fixé comme objectif de réduire de la consommation d'énergie dans les bâtiments en 3 ans. Pour le transport il s'agit de . Pour l'expédition il s'agit de réduire de les coûts d'affranchissement en ans.

**LE TRANSPORT**

**Engagement n°1 :** Sensibiliser les associations à des modes de transports plus« doux » et faciliter leurs utilisations

**Pour atteindre cet objectif les actions suivantes sont proposées**

- ✓ Inciter le personnel à s'inscrire sur un site de covoiturage
- ✓ Conseiller et inciter au train le personnel ayant à se déplacer par une note d'information ou un petit livret sur de bonnes conduites à adopter

**Engagement n°2 :** Améliorer significativement notre organisation générale des transports de façon à réduire nos consommations les plus contributrices à l'effet de serre et de manière à réduire le nombre de kilomètre parcouru de 15 % en 3 ans

**Pour respecter cet engagement les actions suivantes sont proposées**

- ✓ Interdire l'avion comme moyen de transport, sauf cas exceptionnel
- ✓ Organiser les rendez-vous par secteur géographique pour éviter les déplacements superflus
- ✓ Augmenter le nombre de réunions téléphoniques et réfléchir à l'acquisition de matériels aidant à la visioconférence

**L'ENERGIE**

**Engagement n°3 :** Prendre en compte des critères liés à la performance énergétique dans l'ensemble des travaux envisagés dans les UA

**Pour atteindre cet objectif l' action suivante est proposée**

- ✓ intégrer des critères de performances énergétiques dans les devis liés à la rénovation de bâtiments

**Engagement n°4 :**Réduire notre consommation énergétique de 10% en 3 ans

**Pour respecter cet engagement les actions suivantes sont proposées**

- ✓ Vérifier l'ensemble des espacements fenêtres/volets
- ✓ Réviser l'ensemble du réseau électrique une fois l'an
- ✓ Isoler l'ensemble des portes et fenêtres
- ✓ Acquérir des multiprises dotées d'un interrupteur pour faciliter l'extinction de l'informatique
- ✓ Changer toutes les ampoules qui deviendraient hors service par des ampoules basse consommation

## QUELQUES CHIFFRES ET EXEMPLES

Chiffres en vrac

→ De tous les secteurs économiques en France, le bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie fossile ( 43% de la consommation finale totale). Les bâtiments de type tertiaire y contribuent à hauteur de 35%. Leurs émissions de CO2 représentent 25% du bilan global des émissions nationales de Gaz à Effet de Serre ( un peu moins que le secteur du transport.)

→ Un ordinateur consomme 80 à 200 W/h. En mode veille il consomme de 20 à 60 W/h. En 24 heures, un appareil en veille consomme donc plus d'énergie qu'au cours de 3 heures d'utilisation.

→ La température réglementaire dans les bâtiments est de 19°C. Diminuer la température de 1° permet de réaliser 7% d'économie sur le budget chauffage...

→ En ville, 1 déplacement sur 4 est inférieur à 1Km et le premier kilomètre pollue quatre fois plus que les autres.

→ Par voyageur transporté, un bus pollue 10 à 20 fois moins qu'une voiture.

→ 26% des émissions de gaz à effet de serre sont dues aux déplacements.

### La FNASCE et les unités d'accueil .

→ Réflexions déjà conduites par les responsables des ASCEE, la CPAI

→ Petit « guide » visant d'une part à responsabiliser les utilisateurs ( notamment grâce à un affichage) et, d'autre part, à impliquer fortement les équipes

### En Exemple\*

Après une expérience jugée positive par l'ensemble des participants, la direction de l'APAC (Association pour l'Assurance Confédérale) a décidé de transformer les réunions de bureau, où les élus venaient de plusieurs régions de France, en réunions téléphoniques. Pour les 7 membres du bureau, « l'économie de transport » est de 2460 Km par réunion soit près de 10000 Km par an.

## AXE 2 AMÉLIORER QUALITATIVEMENT ET QUANTITATIVEMENT NOTRE CONSOMMATION

### LE CONTEXTE

Un enjeu mondial: Les volumes de déchets, proportionnellement au développement d'un pays, ne cessent de croître, entraînant irrémédiablement des problématiques, en terme de stockage et de pollution. Dans beaucoup de pays, les déchets représentent une menace pour la santé publique. Entre autre, des personnes sans ressource vivent dans des bidonvilles près, ou sur, d'anciennes décharges. Certains pays développés profitent de ces lieux pour y stocker des déchets dangereux indésirables dans leurs états. La problématique des déchets est donc aujourd'hui très sérieusement prise en compte au niveau international.

La gestion des achats, au niveau mondial est liée en partie aux enjeux des déchets et intègre aussi un lien plus vaste avec la solidarité internationale et la protection de l'environnement. Acheter par exemple des produits, issus de labels équitables et/ou provenant de l'agriculture biologique, permet, à une échelle globale, de lutter contre la fracture nord/sud, de préserver la biodiversité et l'environnement. Dans un monde basé sur la consommation et où les productions sont internationales, réfléchir à chacun de ses achats tant sur le plan de sa provenance, de sa conception que sur sa fin de vie (recyclage) s'avère donc nécessaire et important .

En France...

En 2004, la France publie un plan d'actions pour limiter la production de déchets, avec pour objectif de stabiliser celle-ci d'ici 2008 . cette production, par Français, a doublé en 40 ans et continue de croître. En 2006, le gouvernement a décidé d'élaborer un plan national d'actions pour des achats publics durables. Ce plan a pour objectif de faire de notre pays, d'ici 2009, l'un des pays de l'Union européenne le plus engagé dans la mise en œuvre d'achats publics durables.

La FNASCE, dans son plan d'actions, s'engage à diminuer la quantité de déchets papier de 30% pour 2010. Pour atteindre cet objectif il propose notamment l'utilisation plus régulière du recto verso, de l'option 2 pages par feuille et la ré utilisation des feuilles imprimées en brouillon. L'engagement du plan d'actions de la fnasce est de promouvoir les achats et la consommation durable (papiers recyclés, produits équitables...etc.)

### LES ACHATS

**Engagement n°5** : Impliquer les associations et nos fournisseurs dans la démarche

**Pour atteindre cet objectif l'action suivante est proposée**

✓ Demander au moins 1 critère environnemental et/ou social en faisant appel à un prestataire extérieur ( impression, peinture, nourriture, aménagement de locaux...)

**Engagement n°6** : Promouvoir des achats durables ayant un moindre cout économique, social et environnemental

✓ Généraliser les consommations de fourniture, produits d'entretien et réduire le nombre de références

✓ Prendre en compte lors de l'achat de matériels de bureau, l'ergonomie, la qualité et le confort

✓ Faire une analyse sur l'utilisation du papier en tête pour évaluer les couts ( entre impression couleur/N&B et l'achat de papier en tête à un prestataire extérieur)

✓ Acheter des stylos, agendas, en matériaux recyclés

✓ Redéfinir les repas que l'on propose pour qu'ils soient biologiques et/ou locaux.

✓ Acheter des lingettes microfibrés pour supprimer à terme certains produits d'entretien ( ex: lavage des

lavabo, tables...)

- ✓ Acheter des cartouches d'encre réutilisables (imprimante à cartouche d'encre réutilisable)
- ✓ Analyser le recyclage d'un produit avant son achat
- ✓ Acheter des produits à usage unique en matière biodégradable (plateaux repas, verres, assiettes, fourchettes, couteaux,...etc.)

## LES DÉCHETS

**Engagement n°7** : Prévenir les productions superflues de déchets

Pour atteindre cet objectif l'action suivante est proposée

- ✓ Affiche explicative au niveau des poubelles de tri
- ✓ Inciter à utiliser le verso comme brouillon et envoyer le surplus aux centres de vacances le désirant
- ✓ Configurer le recto-verso mode brouillon par défaut sur les ordinateurs
- ✓ Inciter à l'utilisation des enveloppes à fenêtre pour éviter l'emploi massif d'étiquettes.

**Engagement n°8** :

Recycler : de la réutilisation au tri sélectif...

Pour respecter cet engagement les actions suivantes sont proposées

- ✓ Lors des « manifestations », pouvoir partager les surplus de nourritures, boissons, avec d'autres services pour de prochaines manifestations proches dans le temps...
- ✓ Penser à REUTILISER avant de jeter ( classeur d'archive, chemise, classeur....) > écrire au crayon de papier pour réutiliser une chemise...

## QUELQUES EXEMPLES ET DÉFINITIONS...

### En exemple

La FNASCE , à la suite de l'assemblée générale nationale de son mouvement placée sous le signe du Développement Durable a décidé de continuer l'achat de papier recyclé. Depuis la fédération a aussi mis en place le tri sélectif du papier. Tous les employés sont invités – et jouent le jeu ! - à trier leurs papiers et à vider la corbeille spécifique au conteneur prévu à cet effet. Pour , c'est environ X kilos de papier et X kilos de cartons qui ont pu ainsi être triés.

Le Label « Imprim'vert »

- Un réseau national soucieux de réduire l'impact sur l'environnement dans les imprimeries
- Une charte unique pour des imprimeurs partout en France

Un achat éco-responsable

→ Un achat éco responsable de produit, c'est l'achat d'un écoproduit, c'est-à-dire d'un produit qui, à service rendu identique, est source de moins d'impact sur l'environnement, tout au long de son cycle de vie. Ces produits sont notamment ceux qui répondent aux exigences d'un écolabel officiel européen ou français (NFEnvironnement.)

→L'écoproduit est, avant tout, un produit de qualité : son éventuel surcoût n'est, en général, pas souvent lié à des caractéristiques écologiques mais à sa qualité : un meuble qui dure 10 ans au lieu de 5, coûte un peu plus cher à l'achat mais la diminution de la fréquence de son renouvellement permettra des gains économiques dans la durée. Il en est de même pour les équipements faiblement consommateurs d'énergie.

### Le label Max Havelaar

Le commerce équitable et notamment le label Max Havelaar est l'exemple même de la prise en compte des trois piliers du Développement Durable dans la production et l'achat d'un bien :

- Développement économique. Les producteurs perçoivent un revenu stable qui leur permet non seulement de vivre, mais aussi d'investir pour mieux produire.
- Développement social. Ils s'unissent dans des organisations démocratiques, bien gérées et autonomes face au marché. Les droits sociaux sont respectés. Des projets sont financés au bénéfice de tous : santé, éducation...
- Développement environnemental. Ils réduisent leur impact sur la nature, et progressent vers des méthodes d'agriculture biologique.

## **AXE 3 ADAPTER NOS ACTIVITÉS ACTUELLES OU FUTURES AVEC NOTRE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

### LE CONTEXTE

Au niveau mondial: Le volet dit « social » du développement durable, trop souvent oublié au profit de l'environnement, rayonne pourtant sur de multiples enjeux : nous y retrouvons notamment l'accès au



logement, au soin, une répartition plus juste des richesses et une meilleure prise en compte des droits de l'homme et du citoyen sur l'ensemble des continents.

En 2005, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé, la période 2005-2014, comme étant la Décennie de l'Éducation en vue d'un Développement Durable (DEDD). Déjà noté dans l'agenda 21 international signé en 1992 à Rio, l'éducation au développement durable se voit attribuée une place de choix, légitime, à tous les échelons de la planète.

En France...

Dans la SNDD (Stratégie Nationale pour un Développement Durable) l'EDD est considérée comme un enjeu et un objectif transversal à toutes les actions en faveur d'un Développement Durable. En 2004, des kits pédagogiques de 22 posters de Yann Arthus Bertrand ont été distribués dans l'ensemble des écoles, collèges et lycées ainsi qu'un exemplaire de la charte de l'environnement (accollée à la constitution.)

L'objectif global de la SNDD étant : « *P e r m e t t r e à t o u s l e s c i t o y e n s d e d e v e n i r a c t e u r s d u d é v e l o p p e m e n t d u r a b l e g r â c e à l' é d u c a t i o n e t l a f o r m a t i o n t o u t a u l o n g d e l a v i e .* »

La FNASCE

Dans son plan d'action, la FNASCE s'engage à ce que chaque secteur développe une activité nouvelle (ou revoit une activité existante) en cohérence avec une démarche de développement durable.

## LES CONDITIONS DE TRAVAIL

**Engagement n°9** : Mettre en application les valeurs d'Éducation Populaire et de solidarité au sein de notre fonctionnement.

**Pour atteindre cet objectif l'action suivante est proposée**

- ✓ Organiser, deux fois l'an, une réunion avec l'ensemble du personnel pour savoir ce que chacun fait, et suivre les projets en cours pour les 6 mois à venir. Faire suivre ce temps fort d'un moment convivial.
- ✓ Proposer un ou des temps de partage des compétences, professionnelles ou non, et réfléchir au modalité de mise en œuvre de cette proposition.
- ✓ Proposer des temps de formation en lien avec le Développement Durable

**Engagement n°10** : Améliorer de manière nette et visible la communication et la transversalité au sein de notre fédération.

**Pour respecter cet engagement les actions suivantes sont proposées**

- ✓ Développer les dynamiques d'actions communes et transversales en décloisonnant les secteurs d'activités
- ✓ Rajouter du lien avec les élus et les impliquer davantage dans les actions mises en œuvre. Cette implication pourra se faire dans un premier temps par l'invitation à l'une des deux réunions d'information, de débat et de convivialité prévue. Par souci d'équilibre, les personnels seront invités à participer, comme tous les ans, à l'assemblée générale afin de rencontrer les élus et de s'impliquer davantage dans la vie de l'association.

## L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

**Engagement n°11** : Développer l'EEDD sur notre territoire

**Pour atteindre cet objectif l'action suivante est proposée**

- ✓ Informer l'ensemble de nos correspondants-partenaires clients à notre démarche dans le but de sensibiliser le plus de personnes possibles. (par ex: « dans le cadre de notre démarche de Développement Durable nos factures seront dorénavant éditées en noir&blanc »)
- ✓ Créer de nouveaux partenariats de projets avec les associations d'EEDD.
- ✓ Développer et promouvoir des démarches similaires d'agenda 21 associatif
- ✓ Participer au projet départemental d'EEDD en cohérence avec notre projet fédéral

**Engagement n°12** : Créer ou optimiser, dans chaque secteur et de manière transversale, une ou plusieurs activités dans le but que ces secteurs intègrent plus amplement l'EEDD.

**Pour respecter cet engagement les actions suivantes sont proposées**

- ✓ Impulser une approche d'éducation à l'environnement pour un développement durable dans nos activités habituelles ( projection débat, accompagnement à la scolarité, formation des délégués, ... etc.)
- ✓ Fédérer les initiatives d'EEDD de nos associations affiliées, mutualiser et valoriser les expériences.
- ✓ Former les acteurs de terrain qui sont susceptibles de travailler pour nous ou de diffuser nos valeurs en incluant et appuyant sur notre démarche de Développement Durable.
- ✓ Diffuser, partager, plus largement et accompagner les guides Développement Durable produits par l'UFOLEP.
- ✓ Mettre en place le label C.E.D (Citoyenneté, Éducation, Développement) sur au moins 1 de nos centres de vacances

## QUELQUES EXEMPLES

**En exemple**

Les guides « Manifestations sportives & Développement Durable », « Maîtrise d'énergie et gestion de l'eau

», ont été publiés dans le cadre d'une projet ambitieux mené depuis 2010 et qui vise à allier la pratique sportive au Développement Durable. Cet outil pratique de sensibilisation permet aux associations affiliées d'adopter des comportements éco-responsables dans leur activité sportive...

En X, l'Assemblée Générale nationale s'est organisée à la manière d'une « éco-manifestation ». Cette opération a permis de sensibiliser près de 600 personnes (sur l'espace d'un weekend) aux possibilités d'agir en faveur d'un Développement Durable. Cette manifestation a démontré qu'il est possible d'agir et d'éduquer même sur des organisations complexes d'événement. Pour preuve encore, de multiples festivals de musique suivent ce parcours et sensibilisent leurs festivaliers aux respects de l'environnement et au Développement Durable : Fête de la culture, Raid cyclo

Depuis 1995 le Collectif de l'éthique sur l'étiquette demande à la grande distribution de s'assurer de la bonne qualité sociale des produits qu'elle commercialise, de promouvoir le progrès social chez ses fournisseurs et d'offrir des garanties à ses clients. Le Collectif de l'éthique sur l'étiquette poursuit trois objectifs : -

- Sensibiliser les consommateurs
- Développer la pression des consommateurs en direction de la grande distribution et des pouvoirs publics, afin de les inciter à la création d'un label social.
- A terme, créer un label social avec les entreprises et les pouvoirs publics. Ce label devra garantir aux consommateurs les bonnes qualités sociales de leurs achats, Contribuer à un meilleur respect des droits de l'Homme au travail, mais aussi au progrès social dans le monde. On peut bien sur retrouver ces collectifs partout en France.

## SOURCES D'INFORMATIONS

Les données chiffrées présentes dans ce document sont issues du Guide des administrations éco-responsables, édité par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.) Certaines phrases contenant ces chiffres ont été prises dans le document Agenda 21 national de la Ligue de l'Enseignement.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr); [www.laligue.org](http://www.laligue.org)

### SITES D'ORGANISMES INTERNATIONNAUX, NATIONAUX ET MINISTÈRES

- Le site du PNUE ( Plan des Nations Unies pour l'Environnement)

<http://www.unep.org/french/>

- Comité 21 : Comité Français du Développement Durable

<http://www.comite21.org>

- Ministère de l'Écologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

### SITES THÉMATIQUES

#### Eau :

- Centre d'information sur l'eau : [www.cieau.com](http://www.cieau.com)

- Agence de l'eau : [www.eaufrance.com](http://www.eaufrance.com)

#### Énergie :

- Identifier les produits peu consommateurs d'énergie : [www.eco-tips.com](http://www.eco-tips.com)

- Information sur les émissions de gaz à effet de serre : [www.effet-de-serre.gouv.fr](http://www.effet-de-serre.gouv.fr)

- Les « Espaces Info-Energie », leurs coordonnées sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

- Information sur les énergies renouvelables : [www.cler.org](http://www.cler.org)

#### Déchets :

- Ademe : guide *Administrations et établissements publics : comment gérer vos déchets ?*

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

- Collecte de cartouches : [www.emmaus.asso.fr](http://www.emmaus.asso.fr) et [www.abcartouches.com](http://www.abcartouches.com)

- Tri et recyclage : [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

#### Transports :

- Covoiturage en Lot et Garonne : [www.covoiturage-47.fr](http://www.covoiturage-47.fr)

- Informations générales sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

- Plan de déplacement : [www.plan-deplacements.fr](http://www.plan-deplacements.fr)

#### Bâtiments, construction :

- Haute Qualité Environnementale (HQE) : [www.assohqe.org](http://www.assohqe.org)

- Matériaux, bio-construction : [www.eco-logis.com](http://www.eco-logis.com)

#### Achats:

- Le guide des achats publics éco-responsables : [www.ademe.fr/eco-achats/](http://www.ademe.fr/eco-achats/)

- Ecolabel Français NB-Environnement : [www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)

- Ecolabel Européen : [www.eco-label.com](http://www.eco-label.com)

- Plate-forme pour le Commerce Équitable : [www.commerceequitable.org](http://www.commerceequitable.org)

- Max Havelaar, un label du commerce équitable : [www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)

- Le collectif d'éthique sur l'étiquette : [www.ethique-sur-etiquette.org](http://www.ethique-sur-etiquette.org)

#### Éducation :

- Collectif Français d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable :

<http://cfeedd.org>

- Réseau École et Nature : [www.ecole-et-nature.org](http://www.ecole-et-nature.org)
- Site français de la décennie des Nations Unies de l'Éducation pour un Développement Durable: [www.decennie-france.fr](http://www.decennie-france.fr)
- Accompagnement des agenda21 scolaire : [www.comite21.org](http://www.comite21.org)
- La Ligue de l'Enseignement : [www.laligue.org](http://www.laligue.org)

● La FNASCE, propose des outils et des ressources sur le Développement Durable, notamment les guides et le cahier des charges de l'organisation de manifestation Nationale à télécharger au format PDF : [www.fnasce.org](http://www.fnasce.org)

La liste proposée n'est pas exhaustive mais permet déjà un large tour d'horizon des possibles en terme d'informations théoriques et pratiques sur le Développement Durable ...

#### DÉMARCHE PROPOSEE POUR DE LA FNASCE

Présente en CDF de la démarche Agenda 21, son contexte, ses atouts et les inconvénients de ce processus. Débat

Sensibilisation et la constitution d'un comité de pilotage ?

Intervention de L'ADEME intervient pendant une journée sur les enjeux du développement durable et la cohérence des démarches Agenda 21.

Sensibilisation de l'ensemble des personnels permanents

Comité de pilotage ( avec commission DD ? ) à constituer avec la volonté de représenter les associations le plus justement possible sans surcharger en nombre ce comité.

Diagnostic partagé de l'association en vue de répondre pertinemment lors des propositions de plan d'actions à venir.

Ce diagnostic se déroule sur deux niveaux par:

un relevé quantitatif :

*Facture EDF/GDF, quantité de déchets dans les poubelles de tri, ...*

Un relevé qualitatif :

*Interview de l'ensemble des salariées sur les différents thèmes dégagés...*

Des ateliers de consultations pour proposer, au vue du diagnostic et de sa propre réflexion, des solutions concrètes, des objectifs à atteindre, pour écrire collectivement l'agenda 21 ( plan d'actions) de l'association.

La validation du plan d'actions....

Après validation de la démarche, l'évaluation et l'amélioration continu du processus est permanente. Des indicateurs d'évaluation sont choisis et votés afin de prendre connaissance de l'avancée de nos objectifs au moins une fois par an et afin de réajuster ces objectifs ou les moyens en fonction du constat.

#### Pour en savoir plus... Sources d'informations sur le web, documents...

● Du site de l'ADEME avec notamment, *le guide des administrations éco-responsables, le guide des achats publics responsables, le guide du développement durable*:

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

● Du site de la campagne « réduisons vite nos déchets, ça déborde! » :

[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)

● Du site gouvernemental sur l'écologie et particulièrement les objectifs réactualisés de la SNDD ( Stratégie Nationale pour un Développement Durable) publié en 2010:

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

● Du site français de la décennie des nations unis de l'éducation pour un développement durable:

[www.decennie-france.fr](http://www.decennie-france.fr)

● Du Site de l'UNESCO :

<http://portal.unesco.org/fr/>

● Du site du label Max Havelaar:

[www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)

## Le label éco-manifestation de la FNASCE (proposition Cédric)

La prise en compte du développement durable est un enjeu fort de la FNASCE. Elle souhaite accompagner les asce dans l'organisation éco-responsable de ses manifestations et dans la mise en œuvre d'actions concrètes et durables en faveur de l'environnement.

Dans ce cadre, la fnasce met en place un label de la manifestation éco-responsable.

Afin de bénéficier de ce label **et des aides attribuées**, le projet abordera les 7 thèmes principaux sur lesquels porteront les actions d'éco-responsabilité :

- L'adhésion des organisateurs et l'évaluation de la manifestation
- L'éco-communication de la manifestation ;
- Le transport ;
- Les politiques d'achats, de choix des équipements et de prestations ;
- La maîtrise des consommations et la gestion des déchets ;
- La sensibilisation au respect de l'environnement.
- Favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap

Un logo « Eco-manifestations de la FNASCE » sera alors attribué aux manifestations sélectionnées au travers des dossiers transmis qui répondront à ces 5 thèmes.



## (proposition de Cédric)

La commission DD est, au même titre que la commission communication, TRANSVERSAL, ce qui signifie que les actions devront se retrouver sur les manifestations sportives et culturelles, sur les actions d'entraide (y compris les UA) et sur les manifestations fédérales. Afin d'appliquer les principes du DD, il faut plus qu'une commission motivée mais un vrai engagement du comité fédéral et de l'ensemble des présidents d'ascee car il est plus facile de se passer du DD dans nos manifestations que de se contraindre à appliquer des démarches environnementales et sociales. A mon sens, il est important que le CDF fixe les objectifs de la commission : quel est son rôle ? Force de proposition ? Implication dans chacune des manifestations ? Il me semble que la commission devra également proposer un outil et une méthodologie pour aider les ascee à appliquer la démarche. L'outil, à ce jour, que la MIC utilisait, était ADER. Simple et convivial, il permet d'avoir une première approche sur l'organisation des manifestations.

Il me paraît primordial que les ascee et la fnasce s'engage dans une démarche éco-responsable. Si nous souhaitons être identifiés comme l'association du ministère, nous nous devons, par nos actions, d'être exemplaire sur le sujet. Mais appliquer une démarche DD dans chacune de nos manifestations n'est pas suffisant si nous ne savons pas la valoriser et c'est pour cette raison qu'il sera très important de communiquer sur ce sujet. La commission communication pourrait nous aider dans ce sens. En conclusion, l'objectif principal est d'acquérir une légitimité sur le thème DD vis à vis du ministère

Enfin, je pense qu'il serait très intéressant d'établir un partenariat avec l'Ademe (par exemple) pour nous aider à développer nos orientations et éventuellement un agenda 21 (même si le sujet me paraît très ambitieux). Une ex-membre de la MIC a intégré dernièrement l'Ademe, je pourrai prendre contact avec elle pour voir ce qui peut être fait.

Pour ce qui est des **actions immédiates** qui pourraient être proposées par la FNASCE pour inciter les ascee à intégrer une démarche DD dans leurs actions au quotidien :

- établir un challenge entre les ascee avec remise d'une dotation pour valoriser l'action la plus significative (prime à l'ascee qui se sera le plus investit)
- proposer une prime financière pour les actions DD lors de manifestation. C'était déjà le cas pour les actions sécurité routière. Pourquoi ne pas remplacer cela au profit du DD
- développer l'espace DD du site FNASCE en l'alimentant d'exemples et d'expériences que pourraient faire remonter chaque ascee
- communiquer sur le logo « manifestation FNASCE éco-responsable » : il faudrait que ce logo soit validé par le CDF et que nous communiquions via le site fnasce et la commission COM sur le sujet DD
- établir un bilan carbone de la FNASCE (du CDF) et proposer la démarche à chaque ascee

Enfin, un suivi de la démarche et une évaluation annuelle sera nécessaire. Ce bilan pourrait être une information diffusée au ministère pour montrer la démarche et les progrès effectués.

### la démarche DD au congrès :

A ce jour, une sous-commission a été créée au sein du COC pour définir des actions DD ; Nous avons intégré des critères DD dans la recherche du traiteur, prise en compte des PMR dans le choix des hôtels ( la fiche de pré-inscription prévoit une case pour préciser si la personne a besoin de ce type de chambre), suppression de verres plastiques en soirée remplacés par des verres en plastiques recyclés consignés, dématérialisation des

supports (fiche d'inscription envoyée par mail), affiche utilisant un support blanc, exposition sur la bio-diversité et éventuellement une autre exposition avec l'ademe, etc... Cette sous-commission est à la recherche d'autres pistes pour la prise en compte du DD (proposition de vélo lors de la manifestation pour éviter l'utilisation de la voiture, tri des déchets, ...). Une aide de la commission DD est la bienvenue